

D

À: ~~Service client~~
Objet: Dénonciation à la commission de police - déchets

Réponse suite à votre lettre concernant dénonciation à la commission de police (gestion des déchets)

Bonjour Monsieur,

Selon notre entretien téléphonique je vous confirme que **mon épouse et moi-même déposons systématiquement nos déchets directement dans des conteneurs au 3ème sous-sol de notre immeuble**. La Régie met à disposition un local en conséquence - où nous pouvons d'ailleurs trier nos différents déchets sauf le compost). En conséquence nous ne voyons pas pourquoi nous mettrions nos ordures directement sur le domaine public.

Cela fait seize ans que nous habitons Lausanne **et jamais nous n'avons déposé nos ordures en bordure de route** (à part les encombrants) ayant toujours la chance d'avoir des endroits prévus spécialement à cet effet par les régies, que ce soit à Terreaux 9 (entre 1996 et 2005) ou à Valentin (depuis 2005) où nous habitons actuellement.

Rien ne vous permet également de prétendre que c'est effectivement nous qui avons déposé ce sac en bordure de route même si certains documents laisseraient à penser que l'on en soit propriétaire. Comment pouvons-nous être certain que nos ordures ne soient pas sorties des conteneurs par des fêtards et se retrouvent sur la voie publique !? Comment pouvons-nous "suivre" nos ordures du moment qu'elles sont déposées aux endroits adéquats ? Nous avons pour habitude de séparer nos déchets. Il est donc plus que probable que le journal trouvé (Journal Coopération ou Migros Magazine) qui porte notre nom ait été repris du tri papier. L'enveloppe pourrait également provenir de ce tri car nous les joignons également au papier. Le lecteur potentiel aurait mis cela dans un sac d'ordures après lecture et aurait déposé ce dernier sur le bord de la route entre vendredi et dimanche lors de votre passage.

Pour votre information je peste suffisamment contre toutes sortes d'ordures et de déchets qui jonchent notre ville et des déprédations qui découlent également d'individus peu scrupuleux du domaine public => http://suissetrafic.com/02042008_-_lausanne_envahie_de_tags_et_dincivi.html pour éviter de me retrouver "sous le feu de la rampe".

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Lausanne, le 31.01.2011
